



HAL
open science

Théorie kantienne des organismes et révision transcendantale du concept métaphysique de finalité

Philippe Huneman

► **To cite this version:**

Philippe Huneman. Théorie kantienne des organismes et révision transcendantale du concept métaphysique de finalité. Foessel, Michael. Kant, Ellipses, 2013. halshs-00792181

HAL Id: halshs-00792181

<https://shs.hal.science/halshs-00792181>

Submitted on 2 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Théorie kantienne des organismes et révision transcendantale du concept métaphysique de finalité.

Philippe Huneman

« Les choses en tant que fins naturelles sont des êtres organisés », écrit Kant au § 65 de la *Critique de la faculté de juger*. Ainsi semble ramassée la solution kantienne au problème que pose la connaissance biologique dans la philosophie transcendantale. Par l'explicitation de la théorie kantienne j'entends montrer que c'est bel et bien le cas.

Je commencerai par situer brièvement le problème auquel répond l'analyse de la fin naturelle de la 3^{ème} Critique, problème des variétés de finalités apparentes dans la nature, dont la formulation date au moins de *L'unique argument possible pour une démonstration de l'existence de Dieu*¹ ; je dresserai ensuite une esquisse de la configuration des sciences du vivant telles que Kant pouvait en percevoir le désordre et les énigmes, et qui fait l'arrière fond de la phénoménologie de l'organisme proposée dans le § 64 de l'ouvrage. A partir de là j'analyserai en deux temps l'assertion du § 65, d'abord par une analyse introductive de la ramification du concept de finalité en tant que réponse à des exigences explicatives diverses, ensuite en expliquant pourquoi selon Kant ce concept de finalité naturelle est réalisé par des êtres qui s'auto organisent. La cinquième partie analysera les conséquences de cette thèse - qui, si elle n'est pas de philosophie de la biologie proprement dite, s'y laisse aisément traduire - dans la philosophie transcendantale de la troisième Critique telles qu'elles s'énoncent dans les §§ 76-77.

1. Commencer par l'Unique argument...

¹ Je conserve la traduction par Robert Theis (Vrin, 2001) du titre, ses raisons pour traduire ainsi *Beweisgrund* étant convaincantes.

Texte consacré à analyser les preuves ontologiques et physico-théologiques de l'existence de Dieu, l'*Unique argument* propose une distinction profonde au sein même du concept d'ordre, distinction qui forme le contexte initial de la pensée de Kant sur la finalité. Une relation ordonnée entre plusieurs parties, telles que chacune s'ordonne aux autres en des rapports quasi-mathématiques, un peu comme toutes les planètes se meuvent autour du soleil, définit un ordre. Celui-ci peut être soit nécessaire, soit contingent. Il est nécessaire s'il résulte du simple jeu des lois de la nature : ainsi en est-il du système solaire, et du fait que toutes les planètes sont sur le même plan (la seule rotation de la matière primitive selon les lois de l'attraction donne un tel résultat, contrairement à ce que pensait Newton qui avait besoin d'un acte divin pour expliquer la coplanarité des trajectoires). Chaque partie semble alors bien avoir été faite pour les autres. L'ordre est contingent s'il pouvait ne pas être, c'est-à-dire si outre l'action spontanée des lois de la nature il a fallu quelque intervention spécifique pour qu'elles s'accordent à constituer l'entité ordonnée, de telle sorte que ces parties semblent avoir été indépendamment faites les unes pour les autres. Le premier est un « système », le second est ce que Kant appelle une « technique ». Souvent, le système fonctionne « en gros » ; la technique, elle, est absolument parfaite. Le système solaire relève de l'ordre nécessaire, le flocon et le brin d'herbe de l'ordre contingent. Le premier, précisément parce que la seule connaissance des lois l'élucide, est connaissable, le second est épistémologiquement opaque.

Mais ce qui semble être ordre contingent apparaît souvent, à une plus grande attention, résultat de l'action systématique des lois, soit ordre nécessaire (Ak. II, 117). L'intérêt du système, c'est que les divers éléments ou parties voient leur nécessité élucidée d'un coup, simultanément. Tandis que dans la technique, chacun des éléments a dû être en quelque sorte conçu et créé pour lui-même afin de s'ajouter au tout. Or souvent, des dispositions qui nous semblent explicables par leur effet bénéfique, donc comme résultant d'une technique de la nature, ne sont que l'effet aveugle des lois – ainsi, les courants d'air chaud qui rendent certaines parties du globe agréables à habiter, mais qui au fond dérivent des simples lois de la circulation de l'air sans égard aucun pour les hommes². Kant formule ici les conséquences de la méthodologie mise en œuvre par *l'Histoire universelle et théorie du ciel*, dans laquelle il montrait que les lois élémentaires du mouvement, appliquées sur une durée assez longue à un

²Voir *Unique Fond.* Ak. II, 97; cf. aussi *Géographie physique*, Ak. IX, 290.

amas initial de matière, donnaient nécessairement des planètes en orbite coplanaire autour du soleil – alors que pour les newtoniens la coplanarité est quelque chose de contingent, qui exigeait une intervention divine, autrement dit une technique.

Alors, le vivant lui-même semble problématique. Kant hésite dans le texte sur son statut : parfois paradigme de la technique (Ak. II, 107 ; 125), d'autres fois entité telle que l'on ignore encore jusqu'où la réduction à l'ordre systématique (ce qu'on appellerait de nos jours « réductionnisme ») pourra dissiper ces apparences de technique³. Dans ce texte de l'*Unique argument*, on trouve donc une tension entre une vision finalement traditionnelle du vivant comme machine ordonnée par une technique divine – qui renverrait d'ailleurs à la démonstration par Leibniz que les organismes sont nécessairement des machines divines parce qu'étant, à la différence de machines techniques, infiniment organisées⁴ – et la position épistémologique de Kant, qui en même temps fait écho aux premiers épigénéistes tels que Maupertuis ou Buffon, lesquels veulent restreindre au maximum l'intervention divine dans l'explication de la nature.

Ce contraste est concentré dans la question de la génération, qui sera centrale dans la *Critique de la faculté de juger*. Pareille dualité fondamentale de la finalité (la tension profonde qui fait que la première semble toujours proche d'absorber la seconde) et le statut trouble du vivant comme lieu où une telle absorption fait au maximum problème, constituent l'arrière fond métaphysique de la pensée kantienne de la finalité. En 1764, celle-ci rejette à la fois le préformisme – idée selon laquelle le vivant est préformé dans un germe, avant la naissance⁵ – et les théories épigénéistes de Buffon et de Maupertuis, seules disponibles. Le premier n'est pas une explication naturelle, les secondes ne sont pas des explications rationnellement satisfaisantes car elles font trop appel à des métaphores. A partir de 1775, dans ses essais sur les races humaines, Kant développera d'ailleurs sa propre théorie de l'hérédité, des germes et des dispositions qui définissent variétés et espèces⁶. Le propre de la

³ « Ce n'est pas seulement dans la nature inorganique, mais même dans la nature organisée, que l'on peut supposer un bien plus grand rôle pour l'unité nécessaire que ce qu'il en apparaît à première vue. » (Unique Fond., Ak. II, 126)

⁴ Sur la différence entre Kant et Leibniz et la critique par celui-là de la conception leibnizienne d'organismes comme machines infiniment organisées voir Huneman, « Kant's critique of the leibnizian conception of organisms : an unnoticed cornerstone of criticism », *Yeditpe felisifi*, 25, 2005, 114-150.

⁵ Thèse défendue par le biologiste Swammerdam, sur la base de ses observations microscopiques des spermatozoïdes, et les philosophes Leibniz et Malebranche, pour des raisons théoriques tenant à leur conception de l'espace, du continu et de la causalité .

⁶ Sur cette théorie, qu'il appellera préformisme générique, voir Sloan, Phillip, "Preforming the Categories : Eighteenth-Century Generation Theory and the Biological Roots of Kant's A Priori" *Journal of the History of Philosophy* 40, no. 2, 2002, p. 229-253 ; Huneman P., *Métaphysique et biologie*, Paris, Kimé, 2008, ch. 5 ;

Critique de la faculté de juger consistera à déplacer les termes de la tension, vers les deux notions que Kant appellera mécanisme et téléologie, ce qui impliquera une révision du concept même de finalité – mais en retour permettra de penser la possible articulation des deux termes dans la construction même du savoir biologique.

2. L'énigme des forces vitales et le phénomène des organismes.

Ce cadre métaphysique de la finalité entre en résonance, au moment où Kant écrit, avec l'état relativement trouble de ce qui ne s'appelle pas encore biologie, et qui apparaît plutôt comme l'ensemble des recherches situées à la marge de la physique newtonienne. Un trait fondamental de cette époque est le souci des auteurs de faire rentrer les phénomènes qu'ils étudient dans un cadre newtonien par analogie, c'est-à-dire de trouver en eux des forces spécifiques (de même que la gravitation était une force ou propriété spécifique de la matière), présentant une certaine régularité à restituer (de même que la gravitation s'exprime en mm^2/r^2). On assiste alors à une multiplication inouïe des forces susceptibles d'expliquer le vivant comme d'autres phénomènes chimiques inassimilables à la physique newtonienne. L'irritabilité, propriété irréductible du vivant censée rendre compte de ses caractéristiques selon Haller⁷, va faire des émules, aussi bien chez les physiologistes allemands que chez les médecins français, à la suite de la renommée immense du physiologiste expérimentateur. A mesure que la science entend embrasser la nature entière, elle s'enrichit de propriétés causales et de forces de toutes sortes, dont les règnes végétaux et animaux semblent les plus prodigieux fournisseurs, sans en être les détenteurs exclusifs⁸ : le galvanisme est une force électrique qui rend raison des mouvements des muscles (Galvani etc.) ; la fermentation relève d'une force chimique propre et se retrouve dans l'explication des activités du système digestif (Spallazani etc.). La volonté systématique, omniprésente chez Kant, peut se comprendre aussi en relation avec cette multiplication des forces postulées à des fins explicatives particulières.

« Naturalizing purpose : from comparative anatomy to the “adventures of reason.” », *Studies in history and philosophy of life sciences*, 2006, 37,4, p. 621-656.

⁷ A. von Haller, “De partibus corporis humani sensilibus et irritabilibus.” *Commentarii Societatis Regiae Scientiarum Gottingensis* 2, 1752 (pub. 1753), 114–58 ; *Elementa physiologiae corporis humani*, Lausanne : M. M. Bousquet, S. d'Arnay, F. Grasset, Société Typographique, 1766 .

⁸ Cf. Reill, H. P., *Vitalising nature in the Enlightenment*, Chicago, 2005, University of Chicago Press, qui retrace dans cette extension critique du mécanisme newtonien l'émergence de tendances antimécanistes dans la science du XIXème.

L'appendice à la Dialectique transcendantale est déjà clair sur ce point, en indiquant comme une exigence de la raison la réduction des multiples forces à une seule (A 651/B 879).

Pour ce qui est du vivant lui-même, sa croissance relève ou semble relever d'une force propre. Bourguet conceptualise la différence entre agrégation et intussusception : ce qui s'ajoute à l'organisme (ingéré, etc.) prend le caractère ou la nature de cet organisme, à la différence des pierres qui s'accroissent en rajoutant des morceaux qui gardent leur nature⁹. Cette différence de croissance semble alors recouvrir une différence de forces. *Bildungstrieb*, *Bildungskraft* sont inventés pour rendre compte d'une génération des vivants pour laquelle les systèmes préformationnistes apparaissent de plus en plus inadaptés, et qui étaient déjà le paradigme même de la tension suscitée par les phénomènes biologiques au regard des catégories de l'ordre et de la finalité dans l'*Unique fondement*¹⁰. Caspar Wolff avec sa *vis essentialis*, Blumenbach avec son *Bildungstrieb* en sont les plus importants promoteurs¹¹. Et fondamentalement, les protagonistes de ces discussions sont engagés dans des débats importants les uns avec les autres, dont Kant est à la fois acteur (dans ses deux opuscules sur les races) et témoin. La tentative kantienne se comprend à la fois comme une élucidation philosophique de la multiplication des forces (avec le souci de systématisme héritier de l'*Unique argument*) et comme une police de ces concepts.

Au § 64 de la *Critique de la faculté de juger* on se demande donc : comment nous apparaît un être organisé ? Il s'agit de déployer le phénomène avant même de rendre compte du lexique des forces en jeu. Ce § 64 se présente comme une phénoménologie de l'être organisé. Le choix de l'arbre comme exemple vise à déporter le lecteur hors d'une équation trop facile entre organismes et mouvement volontaire ou désir, une équation facilitée par le fait que le terme vague de vie, qu'évite la 3^{ème} *Critique*, signifie un degré de la faculté de désirer (*Critique de la raison pratique*).

⁹ *Lettres philosophiques*, Paris, 1729, p.71.

¹⁰ Pour la fin du préformisme, outre la somme de Jacques Roger (*Les sciences de la vie dans la pensée française au XVIIIème siècle*, Albin Michel, 1993), on lira Peter Bowler, "Preformation and Pre-existence in the Seventeenth Century: A Brief Analysis." *Journal of the History of Biology* 4, no. 2, 1971, p. 221-244 et Hoffheimer, Michael H. "Maupertuis and the Eighteenth-Century Critique of Pre-existence." *Journal of the History of Biology* 15, no. 1, 1982, p. 119-144.

¹¹ Caspar Wolff, *Theoria generationis*. Halle: Hendel, 1759; Blumenbach, Johann Friedrich and Carl Born, *Institutiones physiologicae*. Göttingen: Dieterich, 1787; *Zwei Abhandlungen über die Nutritionskraft* St. Petersburg: Kayserlichen Academie der Wissenschaften, 1789. Sur Wolff et Kant voir Huneman, "Reflective judgement and Wolffian embryology: Kant's shift between the first and the third *Critique*." in *Understanding purpose ? Kant and the philosophy of biology* (P. Huneman ed.), University of Rochester Press, 2007.

L'être organisé nous apparaît alors comme exhibant une triple production de lui-même par lui-même (*hervorbringen*) :

- au niveau de l'individu, l'arbre se reproduit comme arbre en se régénérant à chaque saison ;
- au niveau de l'espèce, un arbre produit un autre arbre de la même espèce par dissémination de ses graines, de sorte que l'espèce se produit elle-même continuellement ;
- au niveau des parties, l'arbre produit perpétuellement les feuilles qui en retour entretiennent l'arbre.

Kant pourrait expliciter le fait que ces trois processus s'entremêlent : l'espèce se reproduit par l'arbre individuel, celui-ci se reproduit par ses feuilles qui lui permettent de se nourrir et de respirer, et enfin les parties elles-mêmes sont produites par l'individu et rendent possible, grâce aux graines qu'elles deviennent, sa dissémination comme individu donc la reproduction de l'espèce. L'arbre nous apparaît alors comme le cercle de ces trois processus, qui à chaque fois présentent comme une causalité circulaire. La circularité va essentiellement des parties au tout : les parties de l'arbre causent le tout qui à son tour cause les parties (on pourrait ajouter que si l'individu est une partie de la classe qu'est l'espèce, on retrouve à un autre niveau cette circularité des parties et du tout). La question est alors : par quel concept cette circularité causale devient-elle pensable ? A ce niveau phénoménologique apparaît une propriété spécifique de ces processus qui les rend irréductibles aux explications physiques usuelles : l'intussusception. Kant indique par contraste la catégorie sous laquelle l'arbre ne saurait rentrer intégralement, celle de « mécanisme » : sa croissance « se distingue de tout accroissement suivant des lois mécaniques (...) la plante donne à la matière qu'elle s'incorpore une qualité spécifique (...) tout art en demeure indéfiniment éloigné » (C3, Ak. V, 371). Cette propriété néanmoins, avant d'être analysée par une force spéciale, doit être intégrée dans le tout des processus qui forme le phénomène de l'arbre, afin que l'on puisse reconstruire le schème conceptuel sous lequel l'appréhension des vivants devient intelligible. La nature de la « force » qui sous tendrait l'intussusception ne viendra qu'après cette reconstruction du schème conceptuel biologiste, donc en conclusion du § 65. Et ce schème ne pourra donc pas être ce que Kant appelle « mécanisme », qui est *l'explication du tout à partir des parties*. Le concept de mécanisme, que Kant développera longuement dans la 3^{ème} *Critique* et dont on voit qu'il est en prise directe sur les problèmes épistémologiques posés par l'explication de la croissance et de la stabilité du vivant, s'avère alors bien plus restreint qu'un

simple concept de causalité efficiente généralisé, lequel était formulé comme le principe de la Seconde Analogie de l'expérience (ainsi que le remarquait Peter Mc Laughlin¹²).

3. Redéfinir la catégorie de finalité.

Le phénomène de l'arbre consiste en la circularité causale des parties et du tout, de l'individu et de l'espèce. Or une telle circularité signifie : un effet cause de la cause, soit ce qu'on appelle une causalité finale (C3, Ak. V, 372). La troisième *Critique* redéfinit alors les catégories dessinées dans l'*Unique argument*. La finalité est ici pensée comme le principe propre de la faculté de juger réfléchissante. Celle-ci recherche, comme on sait, la règle pour le cas. Cela signifie que la myriade de cas particuliers dans la nature - une affection pathologique, un délit, un animal inconnu - reçoivent leur concept grâce à la faculté de juger simplement réfléchissante¹³ (au contraire de la faculté de juger déterminante qui définit les cas à partir des lois *a priori* de la nature données par l'entendement pur). Mais un tel jugement n'est possible que si l'on présuppose que la nature présente elle-même en sa forme en un « système logique ». Cette présupposition nous dit que la nature s'organise d'elle-même en genres, espèces, variétés, ou, en d'autres termes, qu'elle doit être pensée comme construite afin d'être connaissable, ou encore finale envers notre entendement. Ainsi la finalité est bien le principe propre de la faculté de juger réfléchissante.

Le système désigne ici une proto-organisation en tous et parties. *L'agrégat*, s'oppose maintenant au *système* comme le *mécanique* - application immédiate des lois *a priori* - au *technique* - précellence d'une esquisse pour l'application des lois. En ce sens, contrairement à l'*Unique argument*, « technique » ne s'oppose plus à « système » mais à « mécanisme ». Les catégories fondamentales de la finalité, y compris la finalité comme technique, ne sont plus l'utilité ou le rapport fin-moyen, comme dans l'*Unique argument* (pour lequel la technique

¹² *Kant's Critique of Teleology in Biological Explanation : Antinomy and Teleology*, Lewiston, E. Mellen Press, 1990. Nous laissons de côté ici les nuances apportées à cette caractérisation du mécanisme par Hannah Ginsborg, « Two Kinds of Mechanical Inexplicability in Kant and Aristotle. » *Journal of the History of Philosophy*, 42, no. 1, 2004, p. 33-65.

¹³ Sur le jugement réfléchissant voir Longuenesse, Béatrice, *Kant et le pouvoir de juger*, Paris, PUF, 1993 ; Allison, Henry, *Kant's Transcendental Idealism*, New Haven, Yale University Press, 2003 ; Grier, Michelle, *Kant's Doctrine of Transcendental Illusion*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; Mc Laughlin, *op.cit.*

divine comme diversité de fins assemblées extérieurement s'oppose au système comme diffraction d'un processus unique en utilités relatives diverses), mais bien *le rapport tout-parties*. Kant écrit donc, rapprochant systèmes et techniques auparavant opposées : « Par *finalité absolue* des formes de la nature, j'entends leur configuration externe ou bien leur constitution interne qui sont telles que leur possibilité doit être fondée dans notre faculté de juger sur une Idée de celles-ci. Car la finalité est une **légalité du contingent comme tel**. C'est de façon *mécanique* que la nature, comme *simple nature*, procède à l'égard de ses productions considérées comme des agrégats; mais c'est de façon *technique*, c'est-à-dire en même temps comme *art* qu'elle procède à leur égard si on les considère comme systèmes: ainsi les cristallisations, les figures variées des fleurs, ou la structure interne des végétaux et des animaux. » (*PI*, Ak. XX, 217)

A la spécification générale de la finalité, comme type d'entité dont la possibilité se fonde sur une Idée, Kant apporte ici une qualification, qui exprime le concept fondamental de finalité que l'œuvre entend élucider : la finalité est « *la légalité du contingent comme tel* ». La structure interne des animaux ou des végétaux, en effet, résulte des lois de la nature ; mais entre une structure viable et une structure inviable, en tant que simple produit des lois de la nature, il n'y a pas de différence. Cette différence résulte donc de l'Idée même de viabilité que nous introduisons, c'est-à-dire d'adaptation et de fonctionnalité. Mais au regard des lois de la nature, encore une fois, la viabilité des structures est contingente, puisque les mêmes lois de la nature expliquent aussi bien la formation d'un monstre que celle d'un poulet viable, de sorte qu'aucune raison issue de la physique dirait qu'il ne doit pas exister de monstres : cette nécessité biologique selon laquelle pour nous une structure est viable ou ne l'est pas repose sur l'Idée en question ici, qui apparaît bien alors comme la légalité du contingent comme tel. Lorsque, quelques années après la *Critique de la faculté de juger*, Cuvier définira le « principe des conditions d'existence » comme l'idée selon laquelle toutes les parties d'un organisme doivent être telles que dans leur rapport aux autres elles rendent compte du fait que l'animal survit dans son milieu, il donnera une version de cette nécessité proprement biologique, objet du jugement biologique, que Kant a rangée sous la catégorie large de la « légalité du contingent comme tel »¹⁴.

Seule cette nécessité d'un genre spécial fait de la finalité un concept à prétention objective, alors que lorsqu'on l'identifie à l'utilité, ce n'est qu'une appréciation subjective car

¹⁴ Sur le rapport entre le principe de Cuvier dans ses différentes formulations et la conception kantienne de l'organisme, voir Huneman, *Métaphysique et biologie*, ch.8, et « Naturalizing purpose », *op.cit.*.

une même chose peut être utile à tout et n'importe quoi, et néanmoins ne pas avoir cette utilité pour raison objective de son existence, comme Kant le reconnaissait déjà contre les partisans de la téléologie (et de généralisation de la finalité comme technique) dans l'*Unique argument*¹⁵.

4. Comment est réalisé le concept de “fin naturelle” ?

Seuls les êtres qui s'auto-organisent que l'on appelle « êtres organisés » réalisent le concept de fin naturelle. Pourquoi ?

Kant énonce deux critères pour qu'un système X tombe sous le concept de fin naturelle :

- l'antécédence du tout sur les parties (les parties sont ce qu'elles sont à cause du tout) ;
- les parties sont elles-mêmes réciproquement cause et effet les unes les autres de leur forme en accord avec le tout et sont réciproquement causes du tout¹⁶.

Le premier est le critère général de téléologie ; il est valable aussi pour les machines. C'est pourquoi Kant ajoute le second, selon lequel la finalité en question est naturelle, puisque les parties n'ont pas été créées à part elles-mêmes selon l'idée suivie par l'artisan. Un problème d'interprétation est certes à signaler : est-ce que « se causer » est simplement une relation faible, de type : l'organe « muscle » cause l'organe « os » car il faut bien que le muscle prenne appui quelque part – *i.e.* on aurait là une simple relation de conditionnement ? Ou bien est-ce que la relation est de causalité forte, *i.e.* de production, de type : les cellules se produisent les unes les autres ?¹⁷ Le principe des conditions d'existence de Cuvier ne requiert

¹⁵ Un raisonnement similaire sous tend l'évacuation de la finalité relative au §63 de la *Critique de la faculté de juger*.

¹⁶ Les parties «se lient elles-mêmes en vue de l'unité d'un tout, par ceci qu'elles sont réciproquement causes et effets de leur forme. » (C1, Ak V, 373).

¹⁷ Les métaphysiciens depuis trois décennies ont multiplié les théories sophistiquées de la causalité, certaines proposant une analyse très générale du concept valable dans tout monde possible comme par exemple la théorie contrefactuelle (Lewis, David “Causation,” in *Philosophical Papers 2*, Oxford, Oxford University Press, pp. 159-213, 1986 (1973)), d'autres suggérant que le concept est lié à la structure physique de ce monde-ci (Salmon, Wesley, *Scientific Explanation and the Causal Structure of the World*, Princeton, Princeton University Press, 1984). Ned Hall (“Two Concepts of Causation” in J. Collins, N. Hall, and L. A. Paul, eds., *Causation and Counterfactuals*. Massachusetts, The M. I. T. Press, pp. 181-204, 2004) défend l'idée que le concept de cause n'est pas univoque, autrement dit qu'il existe deux grandes idées, la dépendance (par exemple « la cause de mon retard est la grève des trains ») et la production (« la cause de la dilatation du fer est l'augmentation de température »). Ces deux notions sont distinctes parce que chacune d'elles satisfait certains réquisits propres à l'idée de causalité, mais pas tous (la première accepte les faits négatifs comme causes, la seconde remplit le réquisit de localité, par exemple). Cette analyse métaphysique justifierait la distinction faite ici entre les deux sens de causalité, mais elle n'en est pas indissociable.

que le premier sens ; mais en même temps le second sens seul est irréductible au premier réquisit (on peut aussi bien arguer que l'écran d'un ordinateur a pour raison d'être les opérations du clavier qu'il rend visible...). Je prendrai donc ici (quoiqu'on puisse objecter) le second sens, c'est-à-dire un réquisit de productivité épigénétique.

Kant indique bien que l'idée du tout est un principe en accord avec lequel les parties se causent, mais précise que c'est un principe de « connaissance » et non un principe de « production » (*Erkenntnisgrund*). Le point est essentiel : si l'idée du tout est principe de production, nous sommes dans la technologie, elle est le plan de l'artisan. Pour les êtres naturels, leur finalité ne peut être telle que par l'idée du tout selon laquelle on doit nécessairement les appréhender pour les comprendre, ou encore selon laquelle on postule que la causalité des parties doit opérer. C'est ce que Kant appelle bien sûr un principe régulateur, et non constitutif, de notre jugement¹⁸. En ce sens, le caractère épigénétique de l'organisme, propre au second réquisit, est strictement corrélatif du caractère régulateur du principe téléologique. C'est bien parce que la finalité dans le cas des organismes est *naturelle* que l'idée du tout doit n'être qu'un *principe de connaissance*, et qu'en ce sens la finalité est simplement *régulatrice* - et qu'en même temps l'organisme doit satisfaire le second réquisit, soit être une totalité *autoorganisatrice* ou épigénétique¹⁹.

Par la suite Kant déduit les postulats les plus courants des sciences des vivants, en particulier de la physiologie et de l'histoire naturelle. Ainsi le § 66 étend à la physiologie le caractère téléologique des organismes : tout en eux est à la fois fin et moyen. On retrouve donc le vocabulaire classique de la finalité (fin-moyen) à partir du vocabulaire censé plus originel (tout-parties) déployé par Kant au début de l'analyse. Kant, toutefois, n'affirme pas inconditionnellement la « maxime des physiologistes » (comme c'était encore le cas dans l'Appendice à la *Critique de la raison pure*²⁰) selon laquelle tous les organes ont une utilité ; elle résulte de l'extension d'une finalité accordée de plein droit aux « parties héréditairement conservées » (en raison de la nature épigénétique des organismes) vers les parties en général. Originellement, selon Kant le « principe de la téléologie » s'énonce : « ne jamais juger

¹⁸ Huneman *Métaphysique et biologie*, ch.7.

¹⁹ Sur l'épigénétique cf. Zumbach, Clark, *The Transcendent Science : Kant's Conception of Biological Methodology*, Den Haag, Martinus Nijhoff, 1984. Voir Zammito, *op.cit.* et Zammito, J. "Kant's persistent ambivalence towards epigenesis", in *Understanding purpose*. Zammito souligne avec raison les réticences de Kant envers un épigénétisme radical; néanmoins si on lui accorde un épigénétisme modéré, qui sépare la thèse épigénétiste des connotations de génération spontanée ou d'hylozoïsme, je maintiens que Kant pensait un caractère épigénétique généralisé du vivant.

²⁰ A688/B716.

dépourvu de finalité dans un être organisé *ce qui se conserve dans sa reproduction* » (§ 80, 420, ns) ; cette référence à la reproduction et donc finalement au caractère nécessairement épigénétique des organismes dégagé dans l'analyse du § 65 n'est bien sûr pas incluse dans la formulation traditionnelle de la maxime des physiologistes, attribuant à tout trait un rôle de moyen. De même, l'extension ensuite aux autres organismes (§ 67) et à l'environnement entier (§ 69) d'un statut téléologique est dépendante de l'assignation initiale des organismes comme des fins naturelles. Le tableau traditionnel est inversé : non plus une nature finalisée peuplée d'organismes qui reçoivent plus ou moins providentiellement un rôle, comme c'était exemplairement le cas chez Linné²¹, mais bien des organismes comme tels posés comme fins naturelles, que l'on peut ensuite appréhender comme reliés en une nature organisée.

Cette téléologie est donc étendue à toute la nature après le § 65. Néanmoins, elle n'exclut pas le mécanisme, ou explication scientifique usuelle, et ne s'y réduit pas non plus (comme c'était le cas dans la *Critique de la raison pure* où au fond mécanisme et finalité étaient synonymes²²). En effet, si l'explication mécanique d'une partie d'un organisme peut être menée jusqu'au bout, cela ne répond pas à d'autres questions sur cet organe. Il ne s'agit donc pas de statuer sur une faiblesse de l'explication mécaniste, mais d'indiquer qu'il y a d'autres *explananda*, auxquels répondent des considérations téléologiques et que la vraie connaissance des organismes doit articuler ces deux *explananda*. De façon exemplaire, Kant note :

Il se peut toujours que dans un corps animal par exemple, maintes parties puissent être comprises comme des concrétions résultant de simples lois mécaniques (peaux, os, poils). Toutefois, il faut toujours juger téléologiquement la cause, qui procure la matière (*Schickliche Materie herbeischaft*), qui la modifie ainsi, et la dépose aux endroits appropriés, de telle sorte que dans ce corps animal tout doive être considéré comme organisé et soit à son tour organe dans un certain rapport avec la chose elle-même. (C3, Ak. V, 373)

L'exemple indique clairement les deux questions en jeu : on peut toujours se demander « comment telle partie est-elle engendrée ? », et il y a fort à parier que la physico-chimie pure aura un jour la réponse. Mais l'autre question demeure : « pourquoi ce processus d'engendrement a-t-il lieu ici et à ce moment ? ».

On a là une situation analogue à quelque chose de contemporain : la biologie moléculaire comme fleuron de la méthode physico-chimique en biologie est allée très loin

²¹ Voir les trois dissertations doctorales réunies dans *L'économie de la nature*, éd. Camille Limoges, Paris, Vrin, 1980.

²² Sur ce point cf. Huneman « Reflexive judgement and Wolffian embryology », *op.cit.*

dans le décryptage des gènes et de leur fonctionnement ; reste que, savoir pourquoi telle cellule devient un muscle et telle autre un nerf, alors qu'elles portent toutes deux le même génome, est une question à laquelle la biologie moléculaire pure ne répond pas, mais qui exige d'autres ressources disciplinaires : biologie du développement, etc. - et toute cette discipline nouvelle qu'on appelle « systems biology »²³. En ce sens, même si la croissance (os) se comprendra un jour mécaniquement (*contra* § 64), cela n'empêche pas qu'il reste la seconde question : que vient faire ce processus dans l'organisme ? Cette seconde question porte donc sur la signification proprement biologique des processus physiques élucidés.

5. Contingence, finitude et finalité : la réflexion et le problème des modalités revisité.

Kant hérite d'une notion leibnizienne métaphysique de finalité, qu'il catégorisait dans les deux catégories princeps d'ordre de *l'Unique argument*, ultérieurement modifiées en une théorie radicalement neuve de la finalité dans la philosophie transcendantale. Il convient de voir en quoi cette modification de la finalité dans la *Critique de la faculté de juger* ouvre des conséquences métaphysiques. La question kantienne n'y est plus celle d'une ontologie de la finalité, mais celle d'une élucidation transcendantale du concept : pourquoi ce concept de fin naturelle, réalisé par certaines entités rencontrées dans la nature et qui pourraient ne pas y être (les organismes) est-il une idée nécessaire de notre penser ? La réponse kantienne est qu'une telle idée exprime une structure profonde de la finitude de notre pensée.

Notre pensée est en effet, en sa forme, contingente : elle aurait pu être autrement (en particulier, la différence concept/intuitions aurait pu ne pas avoir lieu). Par conséquent, nous pouvons très bien penser un « entendement intuitif (négativement, c'est-à-dire simplement comme non discursif), lequel n'irait pas du général au particulier puis au singulier (à travers des concepts), et pour lequel ne se rencontrerait pas cette contingence de la nature dans ses productions d'après des lois particulières vis-à-vis de l'entendement » (C3, Ak V, 406). Par contraste avec notre entendement discursif « qui, dans sa connaissance de la cause d'un produit, doit aller de l'universel-analytique (c'est-à-dire des concepts) au particulier

²³ Denis Noble, [The Music of life. Biology beyond the genome](#) ; Oxford, Oxford University Press, 2004

(l'intuition empirique donnée) », l'entendement intuitif irait « de l'universel-synthétique (de l'intuition d'un tout en tant que tel) au particulier », c'est-à-dire du tout aux parties (ibid).

La pointe du § 77, qui analyse la possibilité même d'une connaissance biologique en la rapportant à la structure contingente de notre pouvoir de connaître, consiste à mettre ce fait de la contingence du penser en relation avec l'analytique de la biologie explicitée jusqu'ici, laquelle élucide un concept de finalité naturelle comme complément, cadre et limite des explications mécanistes.

« D'après la constitution de notre entendement un tout réel de la nature est à considérer seulement comme effet du concours des forces motrices des parties » (C3, Ak. V, 407) ; or, avec l'être organisé nous avons un « tout réel de la nature » tel que le seul effet des forces motrices des parties - c'est-à-dire de l'interaction des parties selon les lois de la physique - ne peut rendre raison de ses prestations. Si nous en concevons toutefois la connaissance comme possible, cela signifie que nous pensons qu'un autre entendement, l'entendement intuitif, pourrait le connaître.

Le concept d'un tel tout - d'un être organisé - sera donc celui que notre entendement peut se faire du concept que se forgerait un entendement intuitif d'un tel objet. Alors, si un entendement intuitif se représente la production comme allant du tout vers les parties, autrement dit peut dériver les parties de son intuition du tout, de notre côté nous ne pouvons penser cette dérivation qu'en tant que pensée par un entendement qui n'est pas le nôtre, c'est-à-dire que pour nous, cette dérivation va de la représentation d'un tout, à la détermination de la constitution et de la liaison des parties.

Au bout du compte, la constitution même de notre entendement, à savoir sa discursivité, et donc plus originellement la scission de notre faculté de connaître en entendement spontané et intuition réceptrice implique que la causalité que nous devons prêter à certains produits de la nature pour les penser, dans la mesure même où ils s'avèrent impensables par la causalité coutumière de notre entendement fini, sera une causalité de type final. La signification « finalité » se construit par la référence que doit faire, du dedans de sa finitude, notre entendement discursif - c'est-à-dire notre pensée finie - à un entendement intuitif. Le terme de « jugement réfléchissant », dont Kant n'a cessé d'affirmer l'importance concernant la téléologie, prend ici toute sa dimension : dans les principes d'un tel jugement, notre pensée se rapporte avant tout à la spécificité contingente de sa structure - comme structure finie. Pour cette raison l'analytique de la biologie développée dans la *Critique de la faculté de juger* n'est

pas une simple annexe ou application de la philosophie transcendantale, mais, à l'occasion du problème posé par le savoir biologique, qui est un problème contingent (il aurait pu ne pas y avoir d'organisme), elle conclut l'investigation transcendantale elle-même en tant qu'explicitation des effets de la structure contingente de notre pouvoir de penser sur les produits mêmes de la pensée.

C'est pourquoi Kant consacre le § 76, précisément, à la question des modalités. La finalité, est, dès le départ, un problème de modalité : est final ce qui est contingent (par rapport aux lois nécessaires de la nature) sans pourtant apparaître contingent – la « légalité du contingent comme tel », en d'autres termes. En ce sens, revoir la notion de la finalité, c'est approfondir la révision des catégories de la modalité. La *Critique de la raison pure* proposait une doctrine critique des modalités, rompant avec la doctrine métaphysique : le nécessaire et le possible ne sont pas définis par rapport à l'être, mais sont des modalités de notre connaissance ou de notre possibilité d'expérience. Le possible²⁴ est ce qui est compatible avec les conditions de l'expérience, le nécessaire est ce qui est exigé par elle. Quant à l'existence, elle est définie par la relation avec l'expérience actuelle, autrement dit avec l'intuition. La différence de l'existence et du possible - et donc la catégorie du nécessaire dérivant de ces deux premières puisqu'elle désigne ce qui ne peut pas ne pas être²⁵ - se fait parce qu'il y a d'abord la différence du concept et de l'intuition²⁶.

Il est incontournable nécessaire pour l'entendement humain de distinguer la possibilité et la réalité (*Wirklichkeit*) des choses. La raison de cela se trouve dans le sujet et dans la nature de ses facultés de connaître. S'il n'y avait pas pour leur emploi l'exigence de deux pièces (*Stücke*) tout-à-fait hétérogènes : l'entendement pour les concepts et l'intuition sensible pour les objets (*Objekte*) qui leur correspondent, alors il n'y aurait pas une telle distinction (entre le possible et le réel). Si notre entendement était intuitif, il n'aurait pas d'autres objets (*Gegenstände*) que le réel. Les concepts (qui se rapportent simplement à la possibilité d'un objet) et les intuitions sensibles (qui nous donnent quelque chose, sans pour cela nous le faire connaître comme objet) disparaîtraient les uns dans les autres. Or toute notre distinction du simple possible et du réel repose sur ce que le premier signifie simplement la position (*Position*) de la représentation d'une chose relativement à notre concept et en général à la faculté de penser, tandis que le second signifie la position (*Setzung*) d'une chose en elle-même (hors de ce concept). Ainsi la différence entre les choses possibles et les choses réelles en est une qui ne vaut que simplement subjectivement pour l'entendement humain, puisque nous pouvons toujours avoir à l'esprit quelque chose bien qu'en même temps

²⁴ Au sens du possible réel, et non du possible logique, défini par la seule non contradictoricité. Sur cette différence, cf. Huneman, *Métaphysique...*, ch.10.

²⁵ Ou ne peut pas être autre que ce qu'il n'est.

²⁶ La *Reflexion* suivante est assez claire sur ce point : « Le rapport (d'un objet) à la perception, c'est l'existence ; le rapport à la simple pensée, c'est la possibilité. Le rapport à la pensée en tant qu'elle détermine l'existence : la nécessité. » (Réflexion 4299, Ak. XVII, 500)

il n'existe pas (*ob es gleich nicht ist*), ou bien nous représenter quelque chose comme donné bien qu'en même temps nous n'en ayons encore aucun concept. (C3, § 76, Ak. V, 402)

Aux termes de l'analyse de la troisième *Critique*, la finalité dépendait de, et révélait, la structure finie de notre pouvoir de penser. Cette structure finie, soit la différence du concept et de l'intuition, conditionne le fait même des modalités. En tant qu'articulation du nécessaire et du contingent, la finalité, en cette analyse, révèle alors le nécessaire et le contingent comme des catégories qui elles-mêmes découlent de la structure contingente et finie de notre pouvoir de penser.

L'analyse de la finalité, en régressant à la contingence de notre pensée, fait apparaître la figure d'un entendement Autre (= intuitif), sur le fond duquel se détache notre pensée. Référence nécessaire, un tel entendement Autre n'admet plus la différence entre possible et existant, entre contingent et nécessaire, il est comme l'envers de notre pensée finie (Kant dit : « faculté de connaître »), et ne peut être pensé selon les formes de celle-ci. Ma pensée ne pourrait que le *représenter comme possible* en s'en formant un concept, ou bien s'il lui était donnée dans l'intuition, l'*avoir présent comme existant* – et dans les deux cas, l'instance m'est présente sous l'alternative du possible et de l'existence, alors même qu'elle est l'annulation de cette alternative. L'apport de la *Critique de la faculté de juger*, dans la question des modalités consiste donc à montrer comment l'entendement infini, défait par la thèse kantienne sur les modalités²⁷, surgit au sein même de la pensée finie, sous la forme d'une telle instance.

Le § 76 en parle, après la *Critique de la raison pure*, comme d'une « exigence de la raison », et donne ses trois formes, selon lesquelles est convoquée une pensée Autre comme instance d'In-différence, et qui sont liées aux trois facultés de l'âme : faculté de connaître, faculté de désirer, sentiment de plaisir et de peine (donc faculté de juger réfléchissante et téléologie). Kant y brosse le tableau de ses apparitions: comme instance où s'annule la différence du mécanisme et de la finalité (§ 76, 404) (a) ; comme instance pratique où

²⁷ La thèse kantienne sur les modalités implique que l'entendement infini ne pourrait être le lieu des idées, déduit selon un argument ontologique à partir du fait que nous connaissons des propositions vraies. Leibniz (*Nouveaux Essais*, IV, ch.11, §13) comme Malebranche (*Entretiens sur la métaphysique et sur la religion*, IIème entretien, art.I-II) présentent des formes différentes de cet argument qui veut conclure du fait des propositions hypothétiques vraies à un substrat de leur vérité, comme entité nécessairement existante. Sur ce point cf. Jonathan Bennett, *Kant's Dialectic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974 ; P.F. Strawson, *The bounds of sense. An essay on Kant's Critique of pure reason*, Londres, Routledge, 1995.

s'annule la différence de l'être et du devoir-être typique de notre pensée pratique (§ 76, 403-404) (b).

(a) La solution de l'antinomie du mécanisme et de la téléologie renvoyait en dernière instance à l'idée que, puisque l'ordre biologique relève du phénomène et non de la chose en soi, rien n'exclut que téléologie et mécanisme soient la même chose au niveau du substrat suprasensible de la nature que nous présupposons à son fondement²⁸. Ultimement, cette solution de l'antinomie repose donc sur le fait que la contingence de notre pensée, dès que nous nous la représentons, fait apparaître la figure de l'entendement intuitif ou infini, en lequel s'annulent toutes les figures de la distinction entre possible, existant et nécessaire.

(b) L'objet du devoir est possible ; il n'est pas existant pour autant. L'hiatus du possible et de l'existant se traduit pratiquement par l'hiatus du devoir-être et de l'être. Etant soumise à un tel hiatus notre pensée suscite l'idée d'une instance d'indifférence du possible et de l'existence, c'est-à-dire dans ce cas d'un « monde en lequel tout serait réel uniquement parce que possible (en tant que bien) », et dont la « condition formelle » serait alors la liberté comme causalité inconditionnée.

En résumé, l'analyse transcendantale menée dans la Dialectique de la *Critique de la faculté de juger*, et dont les §§ 76-77 constituent l'achèvement, aboutit à ceci : penser les êtres vivants comme organismes, à savoir faire usage d'un concept de « fin naturelle » comme principe régulateur du jugement réfléchissant, cela s'enracine ultimement dans la constitution contingente de notre entendement, donc dans la finitude de notre faculté de connaître. L'élucidation de la notion d'ordre contingent et de son inapplicabilité au domaine du vivant, et l'examen de la validité des concepts en usage pour penser les organismes, conduisent à l'affirmation que la source de notre concept de finalité – comme légalité du contingent comme tel, donc comme réquisit nécessaire pour affronter intelligiblement le fait de la contingence ontologique - est la contingence de notre pensée.

²⁸ « Sans doute, écrit Kant, le principe du mécanisme de la nature et le principe de la causalité d'après des fins dans un seul et même produit doivent être liés dans un seul principe supérieur et en découler communément, parce qu'autrement ils ne pourraient pas se maintenir à côté l'un de l'autre dans l'étude de la nature. » C3, § 78, Ak. V, 411-412. Pour un commentaire voir Mac Laughlin *Kant's Critique...*, ch. 4 ; Heinrich Cassirer *A Commentary of Kant's Critique of Judgment*, Londres, Methuen, 1938.

Conclusion

Dans cet article j'ai défendu quatre propositions pour interpréter la thèse kantienne sur la finalité des organismes:

- Le couple de concepts ordre contingent/nécessaire élaboré dans l'*Unique argument* (à partir d'une tradition leibnizienne) est le cadre que la *Critique de la faculté de juger* transformera ;
- La *Critique de la faculté de juger* rend compte de concepts tels que forces vitales et autres forces non orthodoxes par une élucidation du concept nécessaire pour penser la légalité du contingent comme tel (soit la finalité).
- Cette élucidation pointe la dualité des *explananda* en biologie - question à laquelle toute clarification philosophique de la biologie doit se mesurer, et encore aujourd'hui, après néo-darwinisme, biologie moléculaire et biologie systémique.
- Pour Kant, cette question conduit à concevoir l'enracinement du concept de finalité dans la contingence de notre pensée finie. Cette dernière thèse nous fait concevoir la *Critique de la faculté de juger* comme la poursuite et l'achèvement des thèses de la *Critique de la raison pure* sur la modalité, le nécessaire et le contingent, en localisant dans les réseaux de dépendances entre significations la place de cet « entendement intuitif » en lequel s'annulent toutes ces différences, et qui constitue le fond indifférent sur lequel elles se détachent.

